



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 87528

Texte de la question

M. Fernand Siré appelle l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le prêt social de location accession (PSLA) qui permet à des locataires d'un bailleur social de devenir propriétaire *via* une levée d'option sur un logement neuf. Si ce dispositif permet à des revenus modestes de devenir propriétaires, il apparaît que ces logements ne peuvent être comptabilisés comme des logements sociaux sur la commune concernée. Du coup les municipalités et les bailleurs sociaux sont réticents à réaliser ce type d'opérations immobilières au détriment des populations qui sollicitent ce type de projets. Aussi, il aimerait savoir si le Gouvernement entend permettre la prise en compte de ces logements dans le cadre du logement social prévu au titre de la loi SRU.

Données clés

Auteur : [M. Fernand Siré](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87528

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 août 2015](#), page 6443